



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT

Dimos 2

Enseignement privé



Limoges, le

28 MARS 2011

Le Recteur de l'Académie de Limoges
Chancelier de l'Université

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements
d'enseignement privés sous contrat du second degré

Objet : Préparation, au titre de l'année scolaire 2011-2012, des listes d'aptitude d'accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération de professeur agrégé.

Affaire suivie par :

Valérie Dupertuis

Références :

VD/CL

N° 0690

Téléphone :

05 55 11 42 39

Télécopie :

05 55 11 42 50

Mél. :

valerie.dupertuis@ac-limoges.fr

Site internet :

<http://www.ac-limoges.fr>

Références : - Article R914-64 du code de l'éducation
- Décret n°72-580 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré.

La présente note de service fixe les conditions de préparation des listes d'aptitude à établir au titre de l'année scolaire 2010-2011 pour l'accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération de professeur agrégé.

I - CONDITIONS GENERALES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Les maîtres concernés doivent être en service au 1^{er} septembre 2011 ou bénéficier de l'un des congés entrant dans la définition de la position d'activité des agents titulaires de l'Etat (congé de maladie, de longue maladie ou de longue durée, congé de maternité, de paternité ou pour adoption, congé de formation professionnelle, congé de mobilité).

Les maîtres doivent, en outre, satisfaire aux conditions suivantes :

- bénéficier au 31 décembre 2010 de l'échelle de rémunération des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive ou des professeurs de lycée professionnel. Dans ce dernier cas, les postulants devront être proposés dans la discipline dans laquelle ils justifient du diplôme le plus élevé,

- être âgé au moins de quarante ans au 01/10/2011,

- justifier à cette même date de 10 années de service effectif d'enseignement dans les établissements publics ou privés sous contrat dont 5 années dans l'échelle de rémunération de professeur certifié, de professeur d'éducation physique et sportive ou de professeur de lycée professionnel,

- les années de service effectuées à temps partiel sont considérées comme années de service accomplies à temps plein,

- les années de service effectuées à temps incomplet jusqu'au 31/12/1996 sont prises en compte au prorata de la quotité de service y compris dans le cas des personnels qui complètent leur service d'enseignement par des fonctions de direction ou de formation,

13 Rue François Chénieux
87031 LIMOGES Cedex

- les années de service effectuées à temps incomplet à compter du 01/01/1997 sont décomptées à temps complet.

La durée du service national est exclue.

II - MISE EN FORME DES PROPOSITIONS D'INSCRIPTION

Vous trouverez en annexe 2 des fiches de candidature que vous voudrez bien transmettre aux maîtres intéressés.

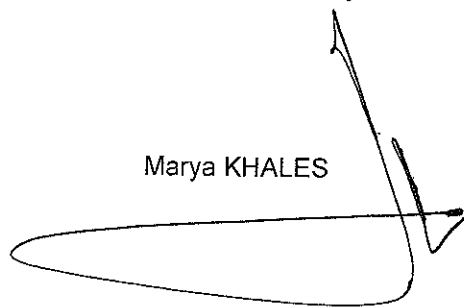
Ces fiches devront me parvenir **en double exemplaire - uniquement dans les matières faisant l'objet de quota - pour le 3 mai 2011, délai de rigueur, accompagnées impérativement** :

- d'une lettre de motivation qui ne devra pas dépasser deux pages dactylographiées qui fera apparaître l'appréciation portée par le candidat sur les étapes de sa carrière, l'analyse de son itinéraire professionnel, les motivations (projets pédagogiques, éducatifs ou autres) qui le conduisent à présenter sa candidature. Complémentaire au curriculum vitae qui présente des éléments factuels, la lettre de motivation permet au candidat de se situer dans son parcours professionnel en justifiant et en valorisant ses choix. Elle présente une réflexion sur sa carrière écoulée et met en évidence les compétences acquises, les aptitudes et les aspirations qui justifient sa demande de promotion,
- d'un curriculum vitae présenté selon le modèle joint en annexe 3 qui ne devra pas dépasser 2 pages,
- de la copie du diplôme le plus élevé,
- du dernier rapport d'inspection,
- de la copie du dernier arrêté de promotion,
- de l'attestation d'admissibilité au concours de l'agrégation, le cas échéant.

Chaque dossier sera soumis par mes soins à Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux pour être ensuite transmis au Ministère de l'Education Nationale DAF/D1, après avis de la Commission Consultative Mixte Académique.

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe

Marya KHALES



**Répartition des promotions de la liste d'aptitude d'accès à l'échelle
de rémunération des professeurs agrégés**

ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

DISCIPLINES	REPARTITION 2011
Philosophie	0
Lettres classiques	0
Lettres modernes	1
Histoire-géographie	1
Sciences économiques et sociales	1
Allemand	0
Anglais	1
Espagnol	1
Arabe	0
Hébreu	0
Italien	0
Portugais	0
Russe	0
Mathématiques	2
Sciences physiques	1
Sciences de la vie et de la Terre	1
Biochimie	0
Mécanique	1
Génie civil	0
Génie mécanique	0
Génie électrique	0
Economie et gestion	1
Education musicale et chant choral	0
Arts plastiques	0
EPS	1
TOTAL	12



ANNEXE I

**ACADÉMIE DE
DISCIPLINE :**

**ANNÉE SCOLAIRE
2011/2012**

Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur agrégé

Fiche individuelle

NOM/PRÉNOM (nom de jeune fille éventuellement)	
DATE DE NAISSANCE	
TITRES UNIVERSITAIRES ET DIPLÔMES (année d'obtention)	
GRADE ET ÉCHELON DATE DE PROMOTION DANS CET ÉCHELON	
NATURE DU CONCOURS ET DATE DE LA SESSION	
ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE	
DÉTAIL DU SERVICE D'ENSEIGNEMENT ASSURÉ PENDANT LA PRÉSENTE ANNÉE SCOLAIRE (préciser le niveau des classes)	
NOTES PÉDAGOGIQUES OBTENUES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	
AVIS DE L'IA-IPR	
AVIS MOTIVÉ DU RECTEUR	



ANNEXE II

CURRICULUM VITAE

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance :

Distinctions honorifiques :

Grade :

A – FORMATION :

a) Formation initiale (titres universitaires français au-delà de la licence, diplômes ou titres de l'enseignement technologique homologués, diplômes ou titres à finalité professionnelle inscrits au répertoire national des certifications professionnelles, titres étrangers et date d'obtention, IPES, admissibilité ou admission à une ENS, etc.) :

- date :
- date :
- date :
- date :

b) Formation continue (qualifications) :

- date :
- date :
- date :
- date :

B – MODE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION ACTUELLE :

1) Concours¹ :

Session (année) d'admission :

ou

2) Liste d'aptitude, année de promotion :

C – CONCOURS PRÉSENTÉS (enseignement) :

- date :
- date :
- date :
- date :
- date :

¹ préciser CAFEP et CAER CAPES, CAPET, PEPS, PLP

D – ITINERAIRE PROFESSIONNEL :

Poste occupé au 1-9-de l'année de la promotion :

Type d'établissement (LGT, LP, CLG, ZEP)	Académie	Fonction ou niveau d'enseignement (classes) et nature du poste	Date d'affectation

Postes antérieurs : (six derniers postes)

Type d'établissement (LGT, LP, CLG, ZEP)	Académie	Fonction ou niveau d'enseignement (classes) et nature du poste	Durée d'affectation

E – ACTIVITÉS ASSURÉES

a) Mise en œuvre des nouvelles technologies, aide individualisée aux élèves, activités de remise à niveau, travaux croisés, itinéraires de découverte, travaux personnels encadrés, projets pluridisciplinaires pédagogiques à caractère professionnel, formation continue et conseil pédagogique, coordination pédagogique, participation aux jurys...

-
-
-
-

b) En matière de recherche scientifique ou pédagogique :

-
-
-
-

c) Travaux, ouvrages, articles, réalisations :

-
-
-
-

Fait à _____, le _____
Signature